

AVIS PUBLIC

Aux personnes intéressées par un projet de règlement numéro 186-17 modifiant le règlement de lotissement numéro 118 (2010).

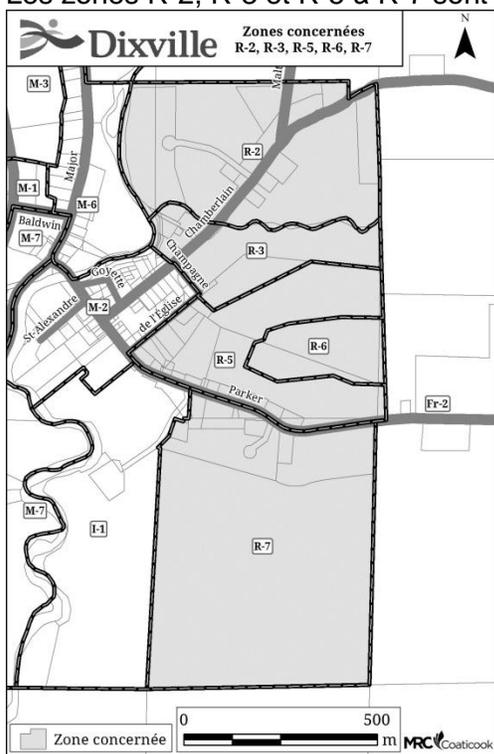
AVIS PUBLIC est donné par le soussigné secrétaire-trésorier de la municipalité de Dixville,

QUE lors d'une séance régulière tenue le 6 février 2017, le conseil de la municipalité de Dixville a adopté un projet de règlement modifiant le règlement de lotissement numéro 118 (2010) afin de réduire la superficie minimale des lots partiellement desservis dans les zones de type « R ».

Une assemblée publique de consultation se tiendra le 6 mars 2017, à 18h45 à la salle du conseil, située au 251 chemin Parker à Dixville. Au cours de cette assemblée, Monsieur Martin Saindon, maire de la municipalité, expliquera le projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Le projet de règlement peut être consulté au bureau municipal, situé au 251 chemin Parker à Dixville de 8h00 à 16h30 du lundi au jeudi. Ce projet contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

Les zones R-2, R-3 et R-5 à R-7 sont concernées tel qu'illustré.



DONNÉ À Dixville, ce 8e jour du mois de février 2017.

Sylvain Benoit
Directeur général,
Secrétaire-trésorier